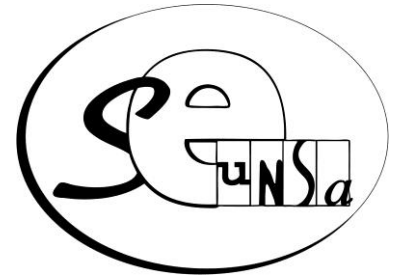


Déclaration du SE-Unsa



CAPD de l'Ardèche du 18 novembre 2014

Cette CAPD va notamment étudier les promotions des enseignants du 1er degré en Ardèche. Avant tout, nous tenons à remercier les services de la DSDEN pour leur travail. Le travail de vérification et de contrôle, bien que contraint dans le temps, est possible avec la DIPER : le SE-Unsa est satisfait de cette phase d'élaboration des promotions 2014/2015.

Les enseignants attendent les résultats de cette CAPD car leurs préoccupations financières et leur besoin d'avancement sont légitimes. Rappelons qu'en France, les enseignants des écoles font partie des plus mal payés de l'OCDE.

Lors des négociations ministérielles concernant les mesures catégorielles en mai 2013, le SE-Unsa a pris ses responsabilités en proposant des mesures cohérentes et possibles. Dans le cadre d'une enveloppe contrainte, dans un contexte économique peu favorable, l'Unsa a soutenu et obtenu des avancées concrètes : des mesures favorables aux catégories B et C, la naissance de la prime ISAE, que notre syndicat a porté seul de 2011 à 2013 et l'augmentation du ratio de hors-classe des PE et CPE.

Pour le SE-Unsa, les négociations doivent à présent encore porter sur la montée en charge de cette ISAE, pour atteindre le niveau de nos collègues du 2nd degré, mais aussi et surtout sur le dégel du point d'indice et sur la revalorisation des grilles de la fonction publique.

Le SE-Unsa veut donc aller vers plus de concret et demande, dans ce quinquennat bien avancé, a vraiment entrer dans le « temps des personnels ».

Nous attirons de plus l'administration sur la problématique de la fréquence des inspections. Nous appelons à la vigilance de la DIPER et des IEN. En effet, des collègues, dont les dates de dernières inspections sont supérieures à 4 ans, sont mécaniquement éloignés de la note pivot de leur échelon respectif. Ils se sentent impuissants et à juste titre décrochés des avancements possibles au grand choix et au choix, lors des campagnes d'avancement.

Enfin, la situation des personnels enseignants de l'ITEP d'Eclassan, malgré les débats et les annonces du dernier CHS-CT, continue d'être très préoccupante. Mme la DASEN, nous attirons une fois de plus votre attention sur cet établissement et ses conditions de fonctionnement, qui mettent à mal nos collègues dans leurs pratiques d'enseignement et surtout dans leur intégrité physique et mentale. Situation préoccupante d'abord et avant tout pour ces collègues donc, auxquels le SE-Unsa, comme d'autres organisations, apporte toute son aide et tout son soutien, mais aussi pour le service et le remplacement, dont nous craignons qu'il soit rapidement à nouveau remis en cause dans cet établissement.